



MD
Le 29/04/2013

Liste des renseignements à intégrer au dossier de branchement dans le cadre du raccordement d'un branchement de puissance inférieure ou égale à 36 kVA

Versions :

Nom	Version	Date	Modifications
Version de concertation	V1.0	29/04/2013	
Version de consultation	V1.1	01/02/2014	

DOCUMENTS ASSOCIES

« Formulaire de demande de raccordement d'une installation de consommation pour une puissance inférieure ou égale à 36 kVA, raccordé au réseau public de distribution basse tension géré par URM »

RESUME

Ce document définit la liste des renseignements et des documents à intégrer au dossier de branchement dans le cadre d'une demande de raccordement d'un consommateur de puissance inférieure ou égale à 36 kVA, à raccorder au réseau public de distribution basse tension géré par URM afin que celui-ci puisse procéder à l'instruction du dossier et au contrôle in situ avant mise sous tension.

1 PREAMBULE

Toute instruction d'une demande de raccordement d'un branchement consommateur de puissance inférieure ou égale à 36 kVA nécessite la transmission à URM d'un dossier de branchement.

Les ouvrages projetés doivent être, en tout point, conformes aux normes et à la réglementation en vigueur (NF C 14-100 notamment) et aux conditions techniques fixées par URM.

Le dossier de branchement est à transmettre à :

URM
Service Travaux & Développements
Section Raccordement Clients
2 bis rue Ardant du Picq
BP 10102
57014 METZ Cedex 01

n° de téléphone : 03 87 34 45 45 – n° de télécopie : 03 87 16 93 42

qui instruit le dossier et notifie ses d'éventuelles observations au maître d'ouvrage de la construction ou à son mandataire.

Remarque : tout dossier n'ayant pas pu faire l'objet d'une instruction avant l'exécution des travaux d'ordre électrique et d'une vérification de ceux-ci en cours de réalisation, remet en cause l'intégration des ouvrages nouvellement construits et retarde ainsi la mise sous tension des installations.

2 CONTENU DU DOSSIER DE BRANCHEMENT

- Nom et coordonnées du maître d'ouvrage,
- Nom et coordonnées de l'éventuel maître d'œuvre,
- Nom et coordonnées de l'éventuel electricien,
- Plan de situation de l'opération (échelle 1/2000, à défaut 1/5000),
- Plan de masse de l'opération (échelle environ 1/200 à défaut 1/500), avec positionnement du point de livraison à desservir,
- Puissance nécessaire à l'opération,
- Emplacement du coffret de branchement et du tableau de comptage,
- Tracé des canalisations électriques projetées (avec mention des autres ouvrages situés à proximité),
- Information sur le planning prévu de la réalisation des ouvrages jusqu'à la mise en service,
- Informations liées à une demande d'urbanisme,
- Liste et caractéristiques des matériels susceptibles d'avoir des incidences sur le réseau (redresseurs, moteurs à fort courant de démarrage, poste à souder, condensateurs, pompe à chaleur, climatisation...),
- Mandat ou autorisation de communication pour un tiers,